

Société Les Arsenaux canadiens Limitée

commentaires faits par M. O'Toole. M. O'Toole, comme on le sait, . . .

● (1630)

[Traduction]

Il dirige le secrétariat à la privatisation du Conseil du Trésor. Il compte parmi ses assistants un certain M. Basil Beneteau, qui a pris dernièrement sa retraite de vice-président de Northern Telecom, après avoir fait carrière dans les télécommunications. Je veux vous citer ces messieurs qui ont fait d'intéressantes remarques au sujet de la vente des Arsenaux canadiens: On lit entre autre:

«C'était une véritable course pour suivre les transactions en cours et élaborer un cadre stratégique», de déclarer O'Toole.

Je cite en partie la revue *Report on Business*, numéro du 14 décembre 1985. Je poursuis:

«En août, au moment de la cinquième ronde, j'ai pensé que j'allais perdre la boule». Chaque nouvelle étude des offres entraînait de nouveaux frais pour les acheteurs éventuels, simplement parce que le gouvernement n'avait pas fait son boulot avant de mettre Les Arsenaux canadiens en vente. Si les conservateurs avaient adopté soit l'approche recommandée par leur propre équipe de travail, soit celle mise au point par le secrétariat du Conseil du Trésor, ils auraient pu facilement éviter ces ennuis.

Voilà ce que j'entends quand je parle d'amateurisme. Les conservateurs n'avaient tout simplement pas fait leur boulot. Ils n'avaient pas réfléchi aux avantages des employés. Ils n'avaient même pas songé une miette à leur sort. On s'imaginerait qu'un employeur qui se soucie de ses employés songerait au moins à ce qu'il adviendrait d'eux s'il venait à vendre son entreprise. Cela, le gouvernement ne l'a pas fait. Avec les ministériels, c'est toujours la même chose. Ils n'étudient pas leurs dossiers. Ils énoncent les faits à la Chambre—comme ils l'ont fait au sujet des mainmises et de la privatisation—mais il serait grand temps qu'ils se branchent et qu'ils remettent les choses dans la bonne voie. Autrement, ils se retrouveront dans l'opposition avant même d'avoir compris ce qui leur arrive. Que Dieu les bénisse tous: ils excellent dans ce rôle et je leur offre mes meilleurs voeux.

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir participer de nouveau à l'examen de ce projet de loi et de traiter de la motion de mon honorable collègue qui vise à reporter la date de l'entrée en vigueur à 1989. Cela peut sembler excessif à nos collègues d'en face qui désirent insister sur la nécessité d'une meilleure réflexion. Cependant, comme ce projet de loi risque de constituer un modèle ou un précédent, puisque le gouvernement tient mordicus à tout privatiser ce sur quoi il peut mettre la main, tout ce que les gouvernements précédents sont parvenus à créer au fil des années au profit des Canadiens. Il mérite donc d'être étudié minutieusement. Nous devrions examiner les questions qui se posent à cet égard.

En gros, il y en a deux. Nous ne saurions les trancher à la sauvette, sans que la population ait eu le temps d'y réfléchir. Le gouvernement a à peine effleuré la plus importante question dans ce projet de loi. C'est celle de savoir qui a créé la compagnie. Qui a créé la richesse de cette compagnie? Qui en a fait une entreprise viable et rentable? Qui en a fait une entreprise qui mérite d'être vendue ou achetée?

M. Bradley: L'OTAN.

M. Heap: Pour moi, ce n'est pas l'OTAN, comme le suggère l'un des bouffons d'en face. Ce sont les travailleurs de ces usines qui ont assuré la viabilité de l'entreprise. J'ai travaillé dix-neuf ans en usine et je sais que quand la situation était tangente, le directeur de l'usine a reconnu que l'amélioration de la production et le maintien des normes étaient une question de moral des travailleurs. La direction pouvait avoir toutes sortes de plans et faire toutes les dépenses possibles, mais l'efficacité de la production dépendait des travailleurs de l'usine. Qu'il s'agisse de l'effectif immédiat qui produit actuellement, du matériel, de l'équipement et des ressources énergétiques disponibles, ou qu'on remonte un peu plus loin en arrière à ceux qui ont construit l'usine et réalisé l'approvisionnement énergétique et les matériaux, on trouve toujours les travailleurs qui ont rendu la société viable. Ce ne sont pas les directeurs qui se sont mis au travail avec un marteau et une scie. Le propriétaire n'est pas allé lui-même construire son usine avec un marteau et une scie. Ce sont des travailleurs qui ont réalisé l'usine, et ce sont des travailleurs qui fabriquent les produits de cette usine. C'est quelque chose qu'on ignore couramment. C'est quelque chose qui préoccupe de plus en plus les travailleurs canadiens. Ils produisent cette richesse qui se transforme ensuite en une succession d'échanges à l'occasion de transactions financières de haut niveau qui n'ont plus aucun rapport avec le travail de ces travailleurs. Très souvent même, c'est la négation de ce travail. Très souvent, cela les prive de la possibilité de continuer à travailler. Voilà pourquoi il faut pleinement tenir compte des gens qui sont en fait les producteurs de la richesse qui fait que cette usine est quelque chose dont on peut discuter, que l'on peut vouloir acheter ou vendre.

● (1640)

Au revers de la médaille, il y a les manigances auxquelles a donné lieu la vente de cette usine. On a posé certaines questions, mais sans obtenir, je crois, de réponse satisfaisante.

Il serait peut-être temps de déterrer les réponses à ces questions qui ont été posées sur la démarche suivie par le ministère des Approvisionnements et Services pour la préparation de cette vente. Je reconnais que le ministère des Approvisionnements et Services n'a pas autant l'habitude de vendre que d'acheter. Les députés qui ont pris la parole avant moi ont dit que le ministère était probablement un amateur en matière de vente. C'est le problème du gouvernement. S'il a décidé de renverser la vapeur et de disperser la richesse accumulée par les Canadiens grâce aux activités des gouvernements du Canada, il faut qu'il réfléchisse soigneusement non seulement aux raisons, mais à la façon de le faire.

On nous dit par exemple que des douzaines de sociétés se sont montrées intéressées à acheter les Arsenaux canadiens, mais qu'on a demandé seulement à six d'entre elles de faire une offre financière définitive avant le 19 novembre. On ne nous dit pas pourquoi on a rejeté toutes les autres. On nous dit qu'on a fait pression sur celles qui ont fait les offres pour qu'elles présentent des soumissions révisées non pas une fois, ni deux fois, mais trois fois entre juillet et le 19 novembre. Le ministère des Approvisionnements et Services n'a pas cessé de finasser avec elles et de changer les conditions.

Ce n'est pas une procédure normale d'appel d'offre. Au conseil municipal de Toronto, je me suis quelque peu familiarisé avec la procédure normale d'appel d'offre, et je trouve que